

21 juin 2000

00.145

**Motion du groupe socialiste****Parc naturel régional du Doubs - engagement du canton**

L'Association pour le Parc naturel régional du Doubs a été constituée en 1999. Elle regroupe plus de vingt communes de la vallée du Doubs, dont les quatre communes neuchâteloises des Brenets, du Locle, de La Chaux-de-Fonds et des Planchettes, des communes jurassiennes des Franches-Montagnes et du Clos du Doubs, la commune bernoise de La Ferrière, ainsi que les sociétés régionales et locales oeuvrant dans les domaines du tourisme, de l'agriculture, de la sylviculture, de la protection de la nature, du patrimoine bâti, de la culture et de la recherche.

L'association a pour but de mettre en place une structure originale de collaboration entre les divers milieux précités, en vue du développement économique de la région et de la sauvegarde des milieux naturels et des paysages. Elle désire également travailler conjointement avec la France sur des projets transfrontaliers touchant les deux rives du Doubs.

Ce projet suscite un grand intérêt et beaucoup d'espoirs dans la vallée du Doubs, une région qui cherche un nouvel élan.

Le Conseil d'Etat est invité à étudier les moyens d'appuyer le futur parc naturel et à s'associer à ce projet qui implique une étroite collaboration entre cantons, communes et sociétés actives dans le périmètre du parc.

Le Conseil d'Etat est également invité dans le cadre de la collaboration transfrontalière à appuyer cette nouvelle structure pour qu'elle puisse trouver une dimension internationale dans la perspective d'agir sur l'ensemble de la vallée du Doubs et de pouvoir ainsi bénéficier d'aides de l'Union européenne.

*Signataires:* P. Bonhôte, F. Cuche, M. Guillaume-Gentil-Henry, M. Perroset, R. Wüst, L. Matthey, A. Laurent, O. Duvoisin, B. Duport, H.U. Weber, M. Debély, P. Erard, H. Deneys, B. Bois, C. Borel, D. Barraud, G. Santschi, M.-A. Crelier-Lecoultre, S. Vuilleumier, L. Vaucher, Ch.-H. Augsburg, B. Soguel et C. Mermet.